

RAPPORT ANNUEL

Société d'Investissement à Capital Variable

HUGAU PATRIMOINE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels



Forme juridique : SICAV

L'objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de gestion de surperformer l'indice composite suivant sur la période d'investissement recommandée de 5 ans: pour 20% l'indice STOXX 600, dividendes nets réinvestis et pour 80% l'indice obligataire Bloomberg Series-E Euro Govt 1-3 Yr Bond Index . Cependant le fonds n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre les performances de l'indice. Ce fonds est géré activement L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Stratégie d'investissement

Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion adopte un style de gestion actif reposant sur une analyse macro- et micro-économique, en s'exposant au maximum 70% de ses actifs (direct et/ou indirect via des OPC) en actions de sociétés de grandes et moyennes capitalisations françaises, européennes et internationales des pays membres de l'OCDE. Les décisions de gestion portent sur le degré d'exposition au risque actions. L'exposition aux marchés des actions de petite capitalisation boursière sera limitée à 10% de l'actif. Les décisions sur la partie taux portent notamment sur le degré d'exposition au risque de taux (maximum 100% de l'actif net). Elles visent également à sélectionner des actifs obligataires de « bonne qualité de crédit », libellés en Euro. Le portefeuille peut inclure d'une manière générale et d'une façon durable des titres dont l'appréciation du niveau de qualité est jugé moindre à hauteur de 10% de l'actif.

La sensibilité du portefeuille obligataire est comprise entre 0 et +5.

La SICAV peut être exposée jusqu'à 5% au maximum de son actif net sur les marchés émergents ou hors OCDE.

Elle peut détenir jusqu'à 70% de son actif en autres OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale français ou européen bénéficiant alors d'une autorisation de commercialisation en France.

L'utilisation des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être effectuées dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques de taux. Compte tenu de l'objectif de ce FIA, l'utilisation d'instruments financiers à terme n'entraînera pas de surexposition de l'OPC au-delà de l'actif.

L'exposition au risque de change ne pourra dépasser 10% de l'actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

I) Environnement économique et financier

2025, signe-t-elle le retour fracassant du tragique de l'Histoire? Seul l'avenir nous le dira surtout qu'à l'arrivée, le résultat est plutôt porteur pour les actifs risqués. En attendant, force est de constater que la (géo)politique aura largement dominé le scénario macroéconomique et les marchés au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Au plan macroéconomique, la guerre commerciale lancée par les Etats-Unis menés par la deuxième administration Trump aura largement dominé. Les tarifs douaniers moyens appliqués par ces derniers s'établissent désormais à près de 17%, les plus élevés depuis la Deuxième Guerre Mondiale, contre un peu plus de 2% en début d'année, avant « Liberation Day » le 2 avril.

- **Cette rupture a surtout provoqué un important brouillage des statistiques macroéconomiques mondiales au cours du IS25, ce qui a complexifié l'analyse de la conjoncture.** Ainsi, aux Etats-Unis, les entreprises ont massivement stocké matières premières et produits finis en en anticipation de l'entrée en vigueur plusieurs fois retardée de ces droits de douane, provoquant une augmentation temporaire du déficit commercial et une baisse concomitante du PIB (au IT25). En Zone Euro ou en Chine, principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis, c'est le phénomène inverse qui s'est produit, la forte hausse des exportations tirant l'activité des entreprises et la croissance. Enfin, à partir de l'été et surtout à l'automne, la signature de plusieurs accords commerciaux bilatéraux a éloigné le spectre de ruptures majeures d'approvisionnement et a graduellement permis à la croissance de se normaliser malgré la réorganisation des chaînes de valeurs (découplage Chine/Etats-Unis profitant à plusieurs économies émergentes).

- **La guerre commerciale a également ravivé les craintes autour de l'inflation.** Aux Etats-Unis d'abord, puisque la transmission de la hausse du prix des intrants liée à l'instauration des droits de douane, aux prix à la consommation est désormais en cours (glissement annuel

s'accroissant au fil de l'année, les recettes fiscales attendues du fait des nouveaux droits de douane ne compensant en rien l'augmentation prévue des dépenses. Pour finir, outre l'effet dévastateur sur les finances publiques américaines à moyen-terme, pour 2026, l'OBBBA sera surtout de nature à booster la croissance économique américaine alors que celle-ci est déjà bien vigoureuse (croissance réelle du PIB au 3T25 à +4,3% en variation trimestrielle annualisée).

- **En Europe, la question budgétaire a également été centrale en 2025 et le restera en 2026. En particulier, la levée de la règle du frein à l'endettement pour les dépenses de défense et la constitution d'un fond de 500 Mds EUR dédié au financement des infrastructures et du climat par la nouvelle coalition gouvernementale allemande menée par Friedrich Merz au mois de mars a boosté la confiance et dynamisé l'intégralité de la Zone Euro** même si les retombées économiques ne commenceront à se matérialiser qu'en 2026. Au-delà, fin 2025, la France a terminé une nouvelle année sans budget mais avec une nouvelle Loi Spéciale prolongeant les dispositions du budget 2025. Les compromis trouvés par le gouvernement de Sébastien Lecornu en particulier sur la Loi de Financement de la Sécurité Sociale ont ainsi permis de limiter les incertitudes politiques.

- **Pour finir avec l'Asie où la hausse du déficit budgétaire chinois à 4% du PIB en 2025 aura été clé** dans l'atteinte de l'objectif de croissance du PIB affiché à 5%, tandis que le retour des Abenomics au gouvernement et l'annonce d'un plan de relance massif marquait la conjoncture nippone au 4T25.

Pour finir, les tensions géostratégiques et les guerres par nature largement imprévisibles, ont continué d'entacher le scénario mondial en 2025, de l'Ukraine, au Moyen-Orient en passant par Taiwan, perpétuant l'incertitude chronique.

du déflateur de la consommation personnelle à +2,8% en septembre, contre +2,3% en avril). Pour autant, le FED continue de faire l'hypothèse d'une hausse du niveau général des prix plutôt que de l'enclenchement d'une boucle salaire-prix auto-entretenue, justifiant la poursuite de la baisse de ses taux directeurs en décembre, les portant dans l'intervalle 3,5%/3,75% (cf. p. 22). En Zone Euro ensuite, où les craintes déflationnistes, liées à l'inondation des exportations de surcapacités industrielles chinoises se détournant des Etats-Unis ont compensé le risque de reprise de l'inflation en lien avec les tensions d'approvisionnement ou le changement climatique ce qui a justifié le maintien du taux de la facilité de dépôt à 2% (cf. p. 18). En Chine enfin, empêtrée dans la déflation (cf. p. 24), car le découplage commercial avec les Etats-Unis a mis en lumière la faiblesse de la demande intérieure incapable de prendre entièrement le relai.

L'autre point clé du scénario macroéconomique de 2025 aura été celui du retour de la relance budgétaire sur le devant de la scène internationale à l'aune des multiples défis actuels (vieillissement démographique dans les économies développées freinant la croissance, transition technologique liée à l'IA générative, adaptation au changement climatique, course au réarmement).

- **L'exemple le plus spectaculaire a été le vote du « One Big Beautiful Bill Act » (OBBBA) aux Etats-Unis au début de l'été**, prolongeant et étendant les baisses d'impôts du « Tax Cuts and Jobs Act » (TCJA) de 2017 pour un coût cumulé atteignant Mds 3 400 USD d'ici à 2034 (sans tenir compte de la hausse de la charge d'intérêt de la dette et du rebouclage macroéconomique lié aux mesures) selon le Congressional Budget Office. Les calculs du Committee for a Responsible Federal Budget estiment ainsi la hausse de l'endettement public américain à 127% du PIB en 2034 (contre 117% à la même date selon la Loi actuelle). Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la pression politique à la baisse des taux d'intérêt directeurs ne soit allée en

Pour en venir aux actifs financiers, sans surprise compte tenu de la conjoncture décrite supra, au plan des taux d'intérêt souverains, le maître mot aura été celui de la pentification. Aux Etats-Unis, c'est la baisse des taux courts entraînée par la baisse des taux directeurs qui a tiré la tendance (UST 2 ans - 77 pbs sur un an, respectivement, UST 10 ans - 40 pbs pour un spread 10 ans/2 ans à 70 pbs au 31/12/2025). En Europe, à l'inverse, alors que la BCE a arrêté son cycle de baisse des taux dès l'été, avec un taux de dépôt terminal à 2%, c'est plutôt la hausse du taux long qui a dominé (Bund 2 ans + 4 pbs, Bund 10 ans + 49 pbs et spread 10 ans/2 ans à 74 pbs au 31/12/2025). Au total, la pression à la hausse des taux longs est généralisée dans l'intégralité des économies développées à des rythmes divers, favorisée par la hausse constatée et prévue de l'endettement public.

En outre, la déformation des courbes de rendement permet à l'indice BOAML All Maturity Euro Govt d'afficher une performance annuelle de +0,56% surtout permise par les maturités allant de 0 à 7 ans, les pertes en capital liées à la forte hausse des taux sur la portion 7/10 ans et au-delà ayant pesé. **Pas de nouveautés du côté des spreads de crédit qui sont restés resserrés** (notamment sur l'investissement grade européen, autour de 70 pbs au 31/12/2025, cf. p. 11). Les défaillances d'entreprises cotées continuent de baisser à l'échelle de la planète (cf. p. 12) tandis que la bonne anticipation des trésoriers et les refinancements opportuns ont éliminé le phénomène de mur de la dette.

Du côté des marchés actions, le maintien de performances économiques robustes malgré les défis est une aubaine qui leur permet d'enregistrer de nouveaux records. Les performances sont fortes et généralisées au-delà des frontières des Etats-Unis cette fois-ci: S&P 500 +16,39%, Stoxx Europe 600 +16,66%, Nikkei 225 +26,18%, Shanghai Composite + 18,41%. **Aux Etats-Unis, la locomotive de la**

technologie se maintient sur sa lancée (Nasdaq +20,36%) **malgré la montée des craintes autour de la constitution d'une bulle spéculative**. Les croissances bénéficiaires ont été au rendez-vous et les signaux habituels d'exubérance ne se sont pas vraiment manifestés. Les performances individuelles de certaines entreprises atteignent des sommets sur l'année (Microsoft +15,58%, Nvidia +38,91%, Oracle +17,39%) malgré la correction technique entamée au dernier trimestre. **Plus largement, les performances du secteur bancaire, notamment en Zone Euro** (BNP Paribas +50,14%, Crédit Agricole +41,06%, Société Générale +161,84%, Commerzbank +135,54%, Banco Santander +132,40%), aidées par la pentification des courbes de rendement soutenant les marges nettes d'intérêt, la faiblesse du coût du risque et la forte activité de trading en lien avec la volatilité (profitant tout particulièrement à certaines banques américaines, Goldman Sachs +55,87%, JP Morgan +47,48%) **boostent les indices**. **L'aéronautique défense est également un gagnant incontesté de la conjoncture mondiale chahutée par les guerres** (Boeing +22,67%, Airbus +31,06%, Thalès +67,63%, Safran +41,80%, Rheinmetall +155,27%).

Du côté des devises, cette année aura été marquée du sceau de la dépréciation du Dollar face aux autres grandes devises internationales. La baisse particulièrement forte face à l'Euro (EUR/USD +13,44% à 1,17 au 31/12/2025) est inédite compte tenu de la poursuite de la surperformance de l'économie américaine par rapport à celle de la Zone Euro. La poursuite du cycle de baisse des taux du FED contre sa fin pour la BCE n'y est pas étrangère. Mais au-delà, les facteurs politiques ont à notre avis dominé. Ce sont en particulier les politiques disruptives de l'administration Trump (remise en cause de l'indépendance du FED, volonté de partage avec les partenaires du coût du maintien du Dollar comme principale monnaie de réserve internationale, etc.) qui ont pesé sur la valeur du Billet Vert. **Notons par ailleurs la forte dépréciation du Yen également face à l'Euro** entraînée par le plan de relance du nouveau

gouvernement Takaichi et les craintes concernant la dette publique alors même que la BoJ continue ses hausses de taux directeur (+ 50 pbs à 0,75%) cette année.

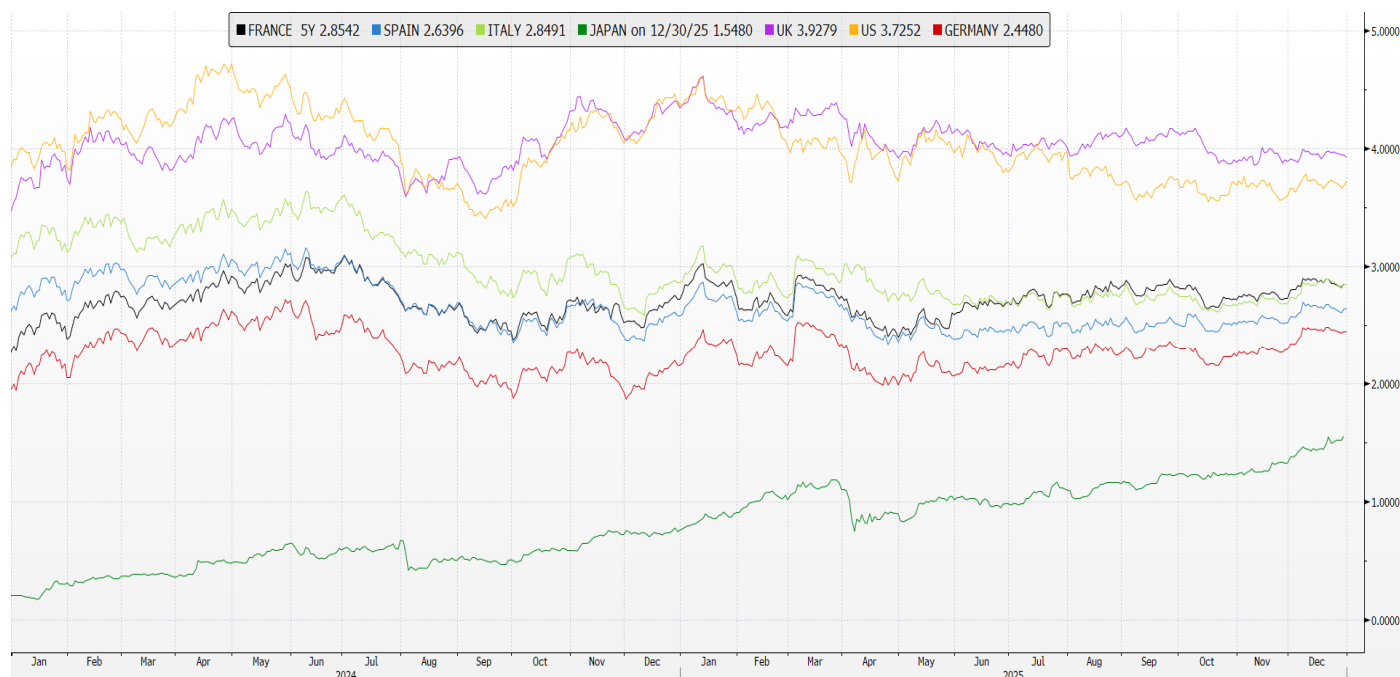
Pour finir du côté des matières premières, marquées par la forte baisse des cours du pétrole (Brent -18,04% à 60,85 USD/BBL) alors que l'OPEP+ remonte progressivement ses quotas de production et que les craintes de surcapacités l'emportent dans le contexte du ralentissement attendu du commerce mondial. La prime de risque géopolitique désormais nulle malgré la poursuite des tensions limite en revanche, à notre avis, le potentiel de baisse supplémentaire à court-terme hors résolution d'un conflit majeur. **A noter également en 2025, une nouvelle année de records pour les métaux précieux, en particulier l'or**, qui après avoir franchi la barre des 4 000 USD/oz, clôture l'année à 4 341,10 USD/oz (+62,83% sur un an). Valeur refuge par excellence en temps de guerre et d'inflation récalcitrante, il fait également partie des gagnants d'une conjoncture mondiale marquée par la fragilisation du statut de première économie et de gendarme du monde des Etats-Unis compte tenu des politiques de Trump (actif de réserve en diversification des banques centrales émergentes souhaitant réduire leur exposition au Dollar).

Pour conclure, 2025 n'aura pas remis en cause l'exceptionnalisme américain mais aura probablement fait basculer le monde à l'ère de la course à l'hégémonie technologique et militaire, entre deux acteurs faisant incontestablement la course en tête, les Etats-Unis, et la Chine. En 2026, le duel devrait se poursuivre, rythmé du côté chinois par les mesures précises accompagnant le plan 2026/2030 qui seront dévoilées début mars, et aux Etats-Unis par la succession de J. Powell à la tête du FED et l'approche des Midterms de novembre. En Zone Euro, si l'éventualité d'un cessez-le-feu en Ukraine nous paraît encore faible, ce sont plutôt les résultats concrets du plan de relance allemand qui seront clés.

Indices Français

	31/12/2025 Cours en €	Variation sur :				31/12/2024
		1 Semaine	1 Mois	3 Mois	YTD	
CAC 40	8 149,50	0,57	0,33	3,21	10,42	7 380,74
SBF 120	6 166,03	0,61	0,47	3,08	10,27	5 591,74
SBF 250	6 043,88	0,62	0,50	3,05	10,49	5 469,90

Taux 5 ans des Souverains



II) Performance (données au 31/12/2025)

	Cumulées %						Annualisées %			
	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Créat.	3 ans	5 ans	Créat.
Hugau Patrimoine (part C)	0,19	0,82	8,21	8,21	26,26	31,30	74,08	8,07	5,59	2,55
Indice de référence	0,59	1,63	5,70	5,70	16,84	14,53	64,97	5,31	2,75	2,30

III) Principaux mouvements en 2025

Principaux mouvements sur la période (*)			
Libellé	ISIN	Achats	Ventes
BP CAPITAL PLC_3.25_22/03/2026_HYBRIDCALLABLE	XS2193661324		252 803 €
LAGARDERE SCA_4.75_12/06/2030_CALLABLE	FR001400YQA5	204 769 €	
UCB SA_1_30/03/2028_CALLABLE	BE0002784651	189 829 €	
NATWEST GROUP_3.723_25/02/2035_CALLABLE	XS3009472989	173 705 €	
ENEL SPA_4.75_27/02/2029_HYBRIDCALLABLE	XS2770512064	160 273 €	
SES_2.875_27/05/2026_HYBRIDCALLABLE	XS2010028343		93 298 €

* A l'exception des investissements en OPC

IV) Effet de Levier au 31/12/2025

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 93,92%.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 100%.

V) Changements substantiels

Néant

VI) Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

VII) Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Rapport sur le gouvernement d'entreprise - Article L 225-37-4 du Code de Commerce, modifié par Ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 :

- 1) la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice ;

Nom	Société	Fonction
Jean-Francis BRETELLE	Oléron Finances SAS	Président
	Hugau PATRIMOINE Sicav	Président
	Société Editrice du Monde	Membre du conseil de surveillance
	Berlys Développement.	Président
	Hugau Gestion SAS	Administrateur
Banque Populaire Rives de Paris représentée par Sophie LANKOUTIN	Hugau PATRIMOINE Sicav	BPRI Administrateur / représentant permanent
Jacques MACHUROT	Hugau PATRIMOINE Sicav	Administrateur
Philippe AUBRY	ARIOLA SAS	Président
	HUGAU PATRIMOINE Sicav	Administrateur
	CALEGA	Président

François-Xavier INGOLD	Hugau PATRIMOINE Sicav	Administrateur
Catherine HUGUEL	Hugau PATRIMOINE Sicav HUPC SAS	Directeur Général - Administrateur Directeur Général - Administrateur
Eric LE MAIRE	Hugau Gestion SAS Hugau PATRIMOINE Sicav ELM Partenaires	Directeur Général Administrateur Président
Daniel HUGUEL	Hugau PATRIMOINE Sicav HBLM Saint Lazare HUPC SAS	Administrateur Président Président

- 2) les conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales ;

Aucune

- 3) un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par l'application des articles L 225-129-1 et L 225-12-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice ;

Aucune

- 4) A l'occasion du premier rapport ou en cas de modification, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L 225-54-1.

Pas de modification

VIII) **Risque global**

L'OPC utilise la méthode de calcul de l'engagement pour calculer le risque global sur les contrats financiers.

IX) Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du Groupe

Au 31/12/2025, la SICAV Hugau Patrimoine détenait :

- 15,35% en FCP Hugau Rendement Responsable (code ISIN FR0010401075 et FR0010410977)
- 22,58% en FCP Hugau Actions Monde (code ISIN FR011653773)
- 23,79% en FCP Hugau Obli 3-5 (code ISIN FR0010731513)

Soit 61,72% de son actifs en OPC gérés par la société Richelieu Invest.

Le DICI de la SICAV stipule que « la SICAV peut détenir jusqu'à 70% de son actif en autres OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale français ou européen bénéficiant d'une autorisation de commercialisation en France ».

I) Investissement responsable

RICHELIEU INVEST ne gère pas de fonds labélisés ISR mais intègre les critères dits « ESG » dans la gestion du fonds et a défini pour ce faire une politique d'investissement responsable.

Le fonds intègre les critères ESG dans son processus d'investissement afin de contribuer à une approche durable en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance.

La société RICHELIEU INVEST, a dans le cadre de l'intégration du Règlement SFDR 2019/2088 dit « Disclosure » visant à renforcer la transparence en matière de publications d'informations financières, opté pour une classification du fonds selon l'article 8 du règlement. Cette classification signifie que le fonds géré promeut, des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés, appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

• Intégration des critères ESG

Le fonds intègre ces objectifs d'investissements durables en appliquant dans un premier temps :

- Une politique d'exclusion vis-à-vis des secteurs controversés. Les secteurs controversés retenus par RICHELIEU INVEST sont ceux issus de l'armement mais uniquement ceux produisant des armes dont les impacts sur les sociétés civiles sont directs et disproportionnés et pouvant se prolonger dans le temps. On entend généralement par ce type d'armements, les mines anti personnels, les armes à sous munition et les armes chimiques et biologiques.
- Le fonds va ensuite n'investir que dans des émissions obligataires de grandes entreprises cotées ayant mis en place des reportings en matière de RSE signifiant une volonté et une sensibilité de prise en compte des critères ESG.
- Le fonds va ensuite sélectionner les émetteurs en portefeuille en réalisant en premier lieu une analyse crédit de l'émetteur d'un point de vue purement financier et réglementaire afin que le titre sélectionné respecte les contraintes MMF du fonds. (Réglementation sur les fonds monétaires comme la notation, le profil de liquidité etc).

-L'équipe de gestion réalise ensuite une analyse ESG à partir des éléments contenus dans la base de données extra-financière ou d'éléments externes disponibles publiquement sur la société comme son rapport annuel qui comprend une partie RSE.

Le fonds applique une approche plus robuste dite Best In Class basée sur l'exclusion des émetteurs les moins vertueux dans leur secteur au moment de la sélection des titres.

Pour chaque émetteur, une note ESG Risk indicative est obtenue basée sur l'évaluation de 20 enjeux ESG matériels au niveau des secteurs et des sous-secteurs. Chaque émetteur est ainsi classé par rang par rapport à ses pairs dans le même secteur.

- **Approche extra-financière et processus de sélection ESG**

RICHELIEU INVEST applique une stratégie « Best-in-class » pour la sélection des émetteurs où il s'agit de privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier servant de point de départ. Ces émetteurs démontrent un comportement responsable vis-à-vis de leur écosystème (environnement, salariés, actionnaires).

RICHELIEU INVEST a établi un univers d'investissement de référence assez large de près de 17000 émetteurs (gestion actions et obligations) qui sont analysés par Sustainalytics, filiale de Morningstar.

L'ensemble des émetteurs constituant le portefeuille est analysé au travers des critères extra-financiers définis dans notre politique d'investissement responsable.

- L'exclusion des émetteurs qui se trouvent au-delà du 80^{ème} percentile au sein du secteur d'activité
- Les titres faisant l'objet d'une controverse de niveau 4 et 5 (échelle de 5 niveaux selon Sustainalytics, le niveau 5 étant le plus sévère), nécessite une consultation lors des comités ESG.

- **Transparence des produits sur leurs objectifs environnementaux :**

Ce règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 dit (la taxonomie verte Européenne) vise à encourager la finance durable avec la mise en place d'un cadre juridique et technique via une classification des activités afin de déterminer si elles sont considérées comme durables d'un point de vue environnemental.

Cette taxonomie réglementaire vise également à aider les investisseurs à identifier les investissements répondant réellement aux objectifs environnementaux de sauvegarde de la planète en fonction des secteurs dans lesquels les fonds sont investis. Ces secteurs sont classés en différentes catégories afin de déterminer s'ils sont considérés comme des investissements durables sur le plan environnemental ou verts.

La taxonomie détermine si une activité est durable au regard de six objectifs environnementaux :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources
- Transition vers une économie circulaire
- Prévention de la pollution
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Les deux premiers objectifs environnementaux (atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique) sont entrés en application au 1er janvier 2022. Le fonds rentre donc dans le cadre de la taxonomie Européenne car classé article 8 SFDR et promouvant des caractéristiques environnementales. Il est donc tenu de mentionner son pourcentage d’alignement à la taxonomie eu égard aux deux premiers critères.

Les émetteurs ne fournissant pas encore dans leurs comptes 2024 la décomposition de leurs chiffres d’affaires en fonction de la « durabilité », RICHELIEU INVEST pas plus que notre fournisseur de données extra-financières ne sont pas en mesure d’évaluer avec certitude le pourcentage d’alignement des activités économiques durables sur le plan environnemental selon la taxonomie européenne au vu des données non disponibles qu’affichent plus de 60% des sociétés. Par conséquent, RICHELIEU INVEST considère que le pourcentage d’investissements alignés à la taxonomie à fin 2024 est de 0%. L’application des quatre autres objectifs dans le cadre du rapport de durabilité donnera plus de visibilité avec les données exigées.

Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l’exercice, le fonds n’a pas effectué d’opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d’achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d’échange sur revenu global (TRS).

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas préjudice important à aucun objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires appliquent de bonnes pratiques de gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification défini dans le règlement (UE) 2020/852, établissant une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques socialement durables. Les investissements durables avec un objectif environnemental peuvent être alignés sur la taxonomie ou non.

Dénomination du produit : Hugau Patrimoine
CODE LEI 969500HOIRY0LJPYQR04

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui **Non**

<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ___% d'investissement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérés comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durable</p>
---	--



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

La SICAV intègre des critères extra-financiers ESG : « E »: comme Environnement, « S » comme Social et « G » comme Gouvernance qui traduisent la recherche d'un

objectif de croissance durable ainsi qu'une contribution visant à favoriser une meilleure transition écologique.

La SICAV va investir dans les OPC gérés par Richelieu Invest qui pour la partie actions appliquent une politique d'exclusion au charbon et tabac pour le fonds Hugau Actions Monde et une approche dite « Best-In-Class » pour le fonds Hugau Rendement Responsable qui exclut les 20% des entreprises les moins vertueuses dans le secteur d'activité et de privilégier ceux ayant les meilleurs notations selon les dimensions E, S et G.

L'équipe de gestion réalise une analyse ESG à partir des éléments contenus dans la base de données extrafinancière ou d'éléments externes disponibles publiquement sur la société comme son rapport annuel qui comprend une partie RSE. Cette analyse vise à identifier les moyens mis en œuvre par l'entreprise et leurs évolutions sur les axes environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, y compris la politique développée en matière de transition écologique énergétique et environnementale, afin d'apprécier les risques et la capacité des émetteurs à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités en leur attribuant une note de risque allant de 0 à 100 .

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Richelieu Invest applique une stratégie dite « Best-in-class » pour la sélection des émetteurs où il s'agit de privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier servant de point de départ. Ces émetteurs démontrent un comportement responsable vis-à-vis de leur écosystème (environnement, salariés, actionnaires).

La stratégie est basée sur une notation ESG est le résultat de 25 indicateurs. Il représente le risk ESG d'un émetteur. Plus il est élevé, plus il y a un risque que l'émetteur ne puisse pas gérer ses impacts ESG.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.



L'ensemble des émetteurs constituant le portefeuille est analysé au travers des critères extra-financiers définis dans notre politique d'investissement responsable.

- L'exclusion des émetteurs qui se trouvent au-delà du 80ème percentile au sein du secteur d'activité, vérifiés lors des contrôles post-trade ;

- Les titres faisant l'objet d'une controverse de niveau 4 et 5 (échelle de 5 niveaux selon Sustainalytics, le niveau 5 étant le plus sévère), nécessite une consultation lors des comités ESG.

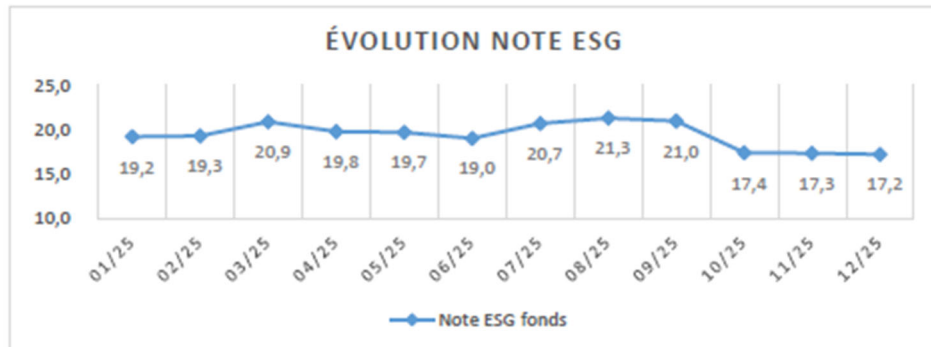
Ces indicateurs de durabilité ont été respectés et vérifiés à l'occasion des Comités ESG trimestriels.

Aucun dépassement de ces contraintes a été détecté lors de la période de référence.

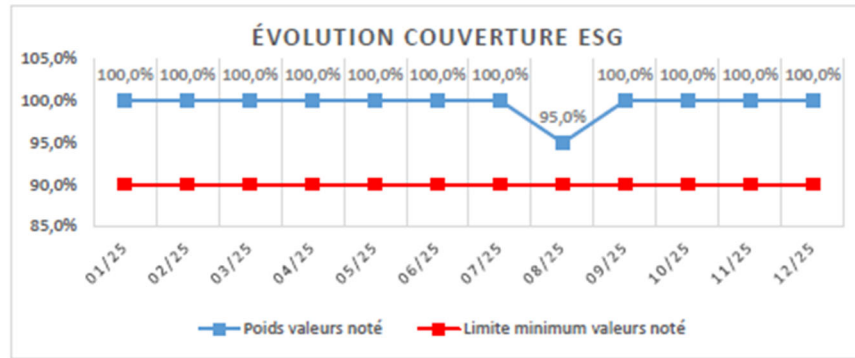
Date	20% interdite	Armement
janv-25	0,00%	0,00%
févr-25	0,00%	0,00%
mars-25	0,00%	0,00%
avr-25	0,00%	0,00%
mai-25	0,00%	0,00%
juin-25	0,00%	0,00%
juil-25	0,00%	0,00%
août-25	0,00%	0,00%
sept-25	0,00%	0,00%
oct-25	0,00%	0,00%
nov-25	0,00%	0,00%
déc-25	0,00%	0,00%

La SICAV a bien respecté son objectif d'exclusion des 20% des sociétés les moins vertueuses.

Lors de la période de référence, la note ESG du fonds s'est améliorée à hauteur de 10.3%. La note ESG du fonds en janvier 2025 était de 19.2 contre 17.2 fin décembre 2025.



Il doit respecter une couverture de notation ESG supérieure à 90% hors liquidité. Aucun dépassement de cette contrainte a été détecté lors de la période de référence.



Au 31/12/2025, la SICAV contenait 32% de titre vif, 62% de fonds de fonds et le reste en liquidité. Les fonds de fonds sont transparisé car 99% des fonds de fonds sont des fonds maison.

● ... et par rapport aux périodes précédentes?

Au 31/12/2023, la SICAV obtient un score risque ESG de 21.5/100, qui est considéré comme un risque faible selon l'échelle de notation Sustainalytics. Au 31/12/2024, le score était de 19.54 ce qui donne une évolution positive de 9.1% de la notation ESG.

Lors de la période de référence précédent, la SICAV avait également respecté l'ensemble de ses contraintes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liées aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et actes de corruption

Date	20% interdite	Armement
janv-24	0,00%	0,00%
févr-24	0,00%	0,00%
mars-24	0,00%	0,00%
avr-24	0,00%	0,00%
mai-24	0,00%	0,00%
juin-24	0,00%	0,00%
juil-24	0,00%	0,00%
août-24	0,00%	0,00%
sept-24	0,00%	0,00%
oct-24	0,00%	0,00%
nov-24	0,00%	0,00%
déc-24	0,00%	0,00%

La SICAV a également détenu une couverture de notation ESG supérieure à 90% hors liquidité lors de l'ensemble de la période précédente.

- *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment l'investissement durable effectués y-ont-ils contribué?*

La SICAV promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Ainsi, il ne peut s'engager sur une part minimale d'investissement durable. Néanmoins, ce dernier est amené à évoluer de par son type d'approche responsable.

- *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? description détaillée:

Non applicable

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans les actifs spécifiques.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit n'a pas pris en considération les principales incidences sur les facteurs de durabilité sur la période de référence.

Cette question est non applicable.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion du produit financier au cours de la période de référence qui est: De 31/12/2024 au 31/12/2025

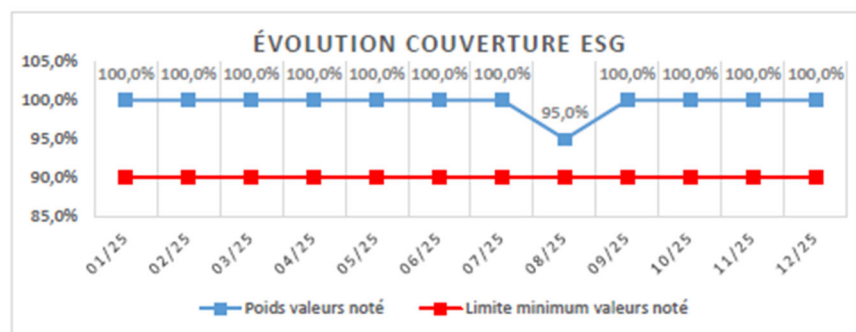
Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
BP PLC	Energie	6,03%	
Veolia	Services aux	5,95%	FR
UCB SA	Santé	4,99%	BE
Enel SpA	Services aux	4,20%	IT
Lagardere SA	Télécom	2,96%	FR

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● **Quelle était l'allocation des actifs?**

L'équipe de gestion a porté une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de maintenir le taux minimum de couverture de 90% que la SICAV s'était fixé (hors liquidité).

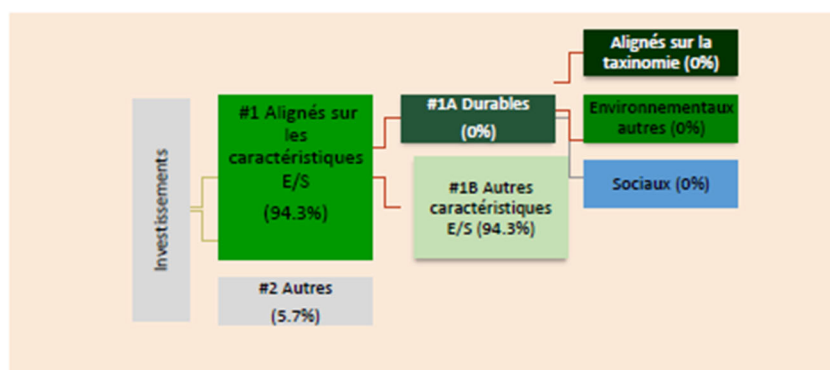


Au 31/12/2025, la proportion des actifs couverts par l'analyse extra-financière est de 100%. La part des actifs alignés avec les caractéristiques E/S promues par le produit financier a été de 94.3% de l'actif net.

Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères relatifs au gaz fossile comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des combustibles à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier couverts utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier en utilisant l'approche Best-in-Class.

- La sous-catégorie #1 Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie #1 Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements couverts alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements couverts restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

L'univers d'investissement pris en compte pour le calcul d'alignement sur les caractéristiques E/S se base uniquement sur le taux de couverture des émetteurs du portefeuille fourni par notre fournisseur de données extra-financières.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	% Actifs
Banques	41,7%
Services aux Collectivités	11,8%
Biens Cyc	8,8%
Télécom	6,9%
Energie	5,6%
Biens N-Cyc	4,8%
Santé	4,7%
Souverains	3,1%
Immobilier	2,7%
Industrie	1,3%
Matériaux / Chimie	0,5%

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



● Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Richelieu Invest pas plus que notre fournisseur de données extra-financières ne sont en mesure d'évaluer avec certitude le pourcentage d'alignement des activités économiques durables sur le plan environnemental selon la taxonomie européenne au vu des données non disponibles qu'affichent plus de 60% des sociétés, en particulier les sociétés financières.

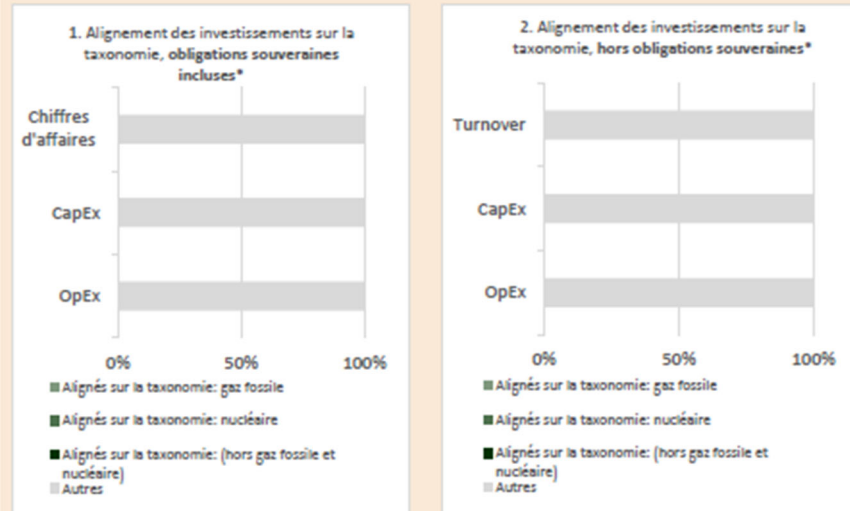
Par conséquent, Richelieu Invest considère que le pourcentage d'investissements alignés à la taxonomie à fin 2025 est de 0%. L'application des quatre autres objectifs dans le cadre du rapport de durabilité donnera plus de visibilité avec les données exigées.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?¹

- Yes:
- en gaz fossile en nucléaire
- No

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines * sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.




*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Non calculé actuellement

- **Comment le pourcentage d'investissement alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non calculé actuellement, l'accès aux données relatives à la taxonomie ne sont pas encore suffisantes

 représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non calculé actuellement



Quelle était la proportion d'investissement durable sur le plan social?

Non calculé actuellement



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans le poste "#2 Autres" inclut les investissements couverts restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le suivi ESG du portefeuille se fait sur une base mensuelle qui donne lieu à un comité ESG trimestriel et un comité annuel où l'ensemble des équipes dédiées à l'ESG se réunissent pour s'assurer de la bonne prise en compte des pratiques et du respect des objectifs de notre politique d'investissement responsable.

Les équipes de gestion et d'analyse financière ainsi que la Direction Générale s'investissent dans la compréhension, l'analyse et l'appréciation des caractéristiques et enjeux ESG spécifiques aux secteurs d'activité et aux valeurs. Les décisions d'investissement et le pilotage des portefeuilles s'appuient sur les propres travaux d'analyse financière de la société de gestion mais également sur la recherche et l'analyse extra-financière. En mettant en œuvre des politiques d'exclusion vis-à-vis des émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées sur certaines stratégies, la société de gestion est en accord avec sa politique ESG.

Il a été constaté à l'occasion de l'ensemble des Comités ESG réalisés en 2025, que la SICAV Hugau Patrimoine avait bien respecté sa politique ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non aucun indice n'a été désigné pour déterminer si La SICAV est aligné aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut. Nous appliquons exclusivement notre politique ESG à notre fonds Hugau Patrimoine.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2025

HUGAU PATRIMOINE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion www.richelieuinvest.com.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

La politique de la société RICHELIEU INVEST est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.richelieuinvest.com.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

RICHELIEU INVEST, société de gestion de portefeuille agréée pour la gestion collective d'OPC et la gestion individuelle sous mandat n'est pas membre de marché et n'exécute donc pas elle-même les ordres sur les marchés financiers. Elle est amenée à sélectionner des intermédiaires afin de passer des ordres sur le marché pour le compte de son activité de gestion collective et individuelle sous mandats.

RICHELIEU INVEST est responsable de la qualité de sélection de ces intermédiaires. (« best selection » au sens du RGAMF).

RICHELIEU INVEST a l'obligation de sélectionner des intermédiaires dont la politique d'exécution permet d'assurer pour le compte de ses clients le meilleur résultat possible.

Les intermédiaires sélectionnés sont évalués chaque année à l'occasion du Comité de Sélection annuel.

La politique de sélection des intermédiaires est disponible sur le site internet de la société : www.richelieuinvest.com.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Information sur la rémunération

Montants des rémunérations versées en 2024 :

- Rémunération fixe brute 2024 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 133 462 €
 - o Dont 1 361 084 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT)

- Bonus brut versé en 2025 au titre de 2024 : 179 900 €
 - o Dont 162 900 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité).

- Intéressement brut versé en 2025 au titre de 2024 : 82 591 €
 - o Dont 54 222 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT).

Les montants de rémunérations versées en 2025 seront disponibles sur simple demande courant mars 2026.

Evènements intervenus au cours de la période

13/06/2025 Changement de société de gestion : Le changement de la société de gestion et du commercialisateur de l'OPC, auparavant « HUGAU GESTION », désormais « RICHELIEU INVEST » ;

13/06/2025 Mise à jour de la trame : La mise à jour de l'Annexe prévue par l'article 14 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288, dite « Annexe II SFDR ».

13/06/2025 Caractéristiques de gestion : Le changement d'indicateur composite avec anciennement : « 20% l'indice STOXX 600, dividendes nets réinvestis et 80% l'indice obligataire ICE BOFAML 1-3Y Euro Government Index » ; dorénavant : « 20% l'indice STOXX 600, dividendes nets réinvestis et 80% l'indice obligataire Bloomberg Series-E Euro Govt 1-3 Yr Bond Index ».

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	933 674,21	997 243,04
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	933 674,21	997 243,04
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 800 494,19	2 297 282,90
OPCVM	1 800 494,19	2 297 282,90
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	2 734 168,40	3 294 525,94
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00	0,00
Comptes financiers	169 783,40	23 561,33
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	169 783,40	23 561,33
Total Actif I + II	2 903 951,80	3 318 087,27

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	2 680 084,74	3 068 892,45
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	220 106,58	245 015,90
Capitaux propres I	2 900 191,32	3 313 908,35
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 760,48	4 178,92
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	3 760,48	4 178,92
Total Passifs : I + III + IV	2 903 951,80	3 318 087,27

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	562,40	710,40
Produits sur obligations	42 603,92	41 494,74
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	43 166,32	42 205,14
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	43 166,32	42 205,14
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-47 608,21	-60 856,78
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-47 608,21	-60 856,78
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-4 441,89	-18 651,64
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	454,45	3 848,23
Revenus nets I = C + D	-3 987,44	-14 803,41
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	518 789,46	748 897,21
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 610,85	-1 811,77
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	517 178,61	747 085,44
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-37 044,59	-118 768,73
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	480 134,02	628 316,71
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-245 347,81	-357 656,82
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-245 347,81	-357 656,82

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-10 692,19	-10 840,58
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-256 040,00	-368 497,40
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	220 106,58	245 015,90

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

La SICAV a pour objectif de gestion de surperformer l'indice composite suivant sur la période d'investissement recommandée de 5 ans: pour 20% l'indice STOXX 600, dividendes nets réinvestis et pour 80% l'indice obligataire Bloomberg Series-E Euro Govt 1-3 Yr Bond Index . Cependant le fonds n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre les performances de l'indice. Ce fonds est géré activement L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	2 900 191,32	3 313 908,35	5 661 054,67	5 324 685,89	5 692 010,89
PART CAPI C					
Actif net	2 900 191,32	3 313 908,35	5 661 054,67	5 324 685,89	5 692 010,89
Nombre de parts	833,00	1 030,00	1 900,00	1 931,00	1 928,00
Valeur liquidative unitaire	3 481,62	3 217,38	2 979,50	2 757,47	2 952,28
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	571,60	595,64	-39,57	-50,99	-50,65

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon couru.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010027862	1,4352 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010027862	0,50 % TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance**Part FR0010027862 C**

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Dépositaire : 10% de la commission de mouvement -Société de gestion : Solde (après déduction de la part revenant au Dépositaire soit : Minimum 35€TTC et Maximum 60€TTC) 0,48% TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

Placement de garanties reçues en espèces : elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPC/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPC/FIA « monétaires court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Autres frais facturés à la SICAV :

Frais liés à la recherche :

La société de gestion réalise sa propre recherche en interne et n'a pas ouvert un compte de recherche spécifique au sens de l'article 314-22 du Règlement général de l'AMF. Si des frais de recherche devaient être payés ils le seraient à travers les ressources propres de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	3 313 908,35	5 661 054,67
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	169 498,50	4 378 520,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-850 604,44	-7 096 444,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-4 441,89	-18 651,64
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	517 178,61	747 085,44
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-245 347,81	-357 656,82
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 900 191,32	3 313 908,35

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	50,00	169 498,50
Parts rachetés durant l'exercice	-247,00	-850 604,44
Solde net des souscriptions/rachats	-197,00	-681 105,94

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0010027862	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	2 900 191,32	833,00	3 481,62

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		≤ 1 an	$1 < X \leq 5$ ans	> 5 ans	$\leq 0,6$	$0,6 < X \leq 1$
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	933,68	933,68	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	169,78	0,00	0,00	0,00	169,78
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	933,68	0,00	0,00	169,78

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	192,52	208,57	175,87	356,72
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	169,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	169,78	0,00	0,00	192,52	208,57	175,87	356,72

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro						Autres devises +/-
Actif						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	374,21	158,37	401,09
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	374,21	158,37	401,09

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000009987	UNION PLUS	CREDIT MUTUEL AM	Monetaire	France	EUR	10 381,50
FR0010401075	HUGAU RENDEMENT RESP-C	RICHELIEU INVEST	Actions	France	EUR	392 944,50
FR0010410977	HUGAU GESTION REND RESP-D	RICHELIEU INVEST	Actions	France	EUR	52 170,00
FR0010731513	HUGAU OBLI 3-5	RICHELIEU INVEST	Obligations	France	EUR	690 066,90
FR0011653773	HUGAU ACTIONS MONDE-C	RICHELIEU INVEST	Actions	France	EUR	654 931,29
Total						1 800 494,19

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	0,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-3 760,48
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-3 760,48
Total des créances et dettes	-3 760,48

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2025
Frais fixes	47 608,21
Frais fixes en % actuel	1,43
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0011653773	HUGAU ACTIONS MONDE C	654 931,29
	FR0010731513	HUGAU OBLI 3-5	690 066,90
	FR0010401075	HUGAU REND RES C	392 944,50
	FR0010410977	HUGAU REND RES D	52 170,00
Total			1 790 112,69

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-3 987,44	-14 803,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-3 987,44	-14 803,41
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-3 987,44	-14 803,41
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 987,44	-14 803,41
Total	-3 987,44	-14 803,41
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	480 134,02	628 316,71
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	480 134,02	628 316,71
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	480 134,02	628 316,71
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	480 134,02	628 316,71
Total	480 134,02	628 316,71
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			933 674,21	32,20
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			933 674,21	32,20
Banques			175 869,76	6,07
NWG 3.723 02/25/35	EUR	170	175 869,76	6,07
Electricité			158 373,08	5,46
ENEL SPA PERP	EUR	150	158 373,08	5,46
Gaz eau et services multiples aux collectivités			198 343,97	6,84
VEOLIA TV19-PERP.	EUR	2	198 343,97	6,84
Médias			208 567,67	7,19
MMBFP 4 3/4 06/12/30	EUR	2	208 567,67	7,19
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			192 519,73	6,64
UCB 1%21-300328 EMTN	EUR	2	192 519,73	6,64
Parts d'OPC et fonds d'investissements			1 800 494,19	62,08
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			1 800 494,19	62,08
HUGAU ACTIONS MONDE-C	EUR	221	654 931,29	22,58
HUGAU GESTION REND RESP-D	EUR	370	52 170,00	1,80
HUGAU OBLI 3-5	EUR	410	690 066,90	23,79
HUGAU RENDEMENT RESP-C	EUR	1 950	392 944,50	13,55
UNION PLUS	EUR	0,05	10 381,50	0,36
Total			2 734 168,40	94,28

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 734 168,40
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	169 783,40
Autres passifs (-)	-3 760,48
Total = actif net	2 900 191,32